

MISE A DISPOSITION du 9 MAI AU 10 JUIN 2022 INCLUS

MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE PHALEMPIN – Mise à disposition du public du dossier de présentation du 9 mai au 10 juin 2022 inclus

Le public est informé que par arrêt, Monsieur le Président de la Communauté de Communes Pévèle Carembault a prescrit une procédure de modification simplifiée du plan local d'urbanisme (P.L.U.) de PHALEMPIN visant à supprimer l'emplacement réservé n°1 « aménagement du carrefour rue du Général De Gaulle »,

Un dossier de présentation reprenant les objets et motifs de cette modification simplifiée est mis à disposition du public pendant une durée d'un mois, du lundi 9 mai au vendredi 10 juin 2022 inclus.

Le dossier est consultable en mairie de PHALEMPIN, 5 rue Jean Baptiste Lebas – 59133 PHALEMPIN, pendant la durée de la mise à disposition :

- Le lundi 8h30/12h – 13h30/17h
- Le mardi 8h/12h
- Les mercredi et jeudi 8h/12h – 13h30/17h
- Le vendredi 8h/12h

Le dossier est également disponible sur le site internet de la CCPC et de la commune de PHALEMPIN,

Le public peut formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet du 9 mai au 10 juin 2022 inclus. Toute observation peut également être adressée par écrit à Monsieur le Président de la Communauté de communes de Pévèle Carembault – Pôle Aménagement du territoire et mobilité - 7 rue Nationale - 59710 PONT A MARCQ.

Le Président.
Luc FOUTRY

